

Le lundi 28 mars dernier, l'Institut National du Patrimoine Culturel (INPC) a présenté la planification pour débiter la Deuxième Étape du "Projet de Transfert des Biens Culturels de la BCE au Ministère de la Culture". Des autorités, des fonctionnaires et des Audits Internes du Ministère de la Culture et de la Banque Centrale, ainsi que des fonctionnaires de l'INPC ont assisté à cette réunion. Pour les phases II et III, le travail de l'INPC consistera à assurer la vérification et donner l'aval technique de 337 029 biens culturels répartis dans des fonds archéologiques, ethnographiques et documentaires.

[En savoir plus sur la page web de l'INPC](#)